

---

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2016

---

### **Election du nouveau comité**

Réunis en assemblée générale extraordinaire au Forum de Savigny ce mercredi 28 septembre, les délégués des communes présentes de notre association faîtière ont élu le nouveau comité, conformément aux changements dans les exécutifs propres à toute nouvelle législature. L'Assemblée a validé à une large majorité les propositions émises dans chacun des districts concernés et réélu par acclamation la Présidente en exercice Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.

Le comité accueille ainsi dans ses rangs :

- pour la Ville de Lausanne (membre de droit) le Syndic Grégoire Junod ;
- pour le district d'Aigle, le Syndic de Leysin Jean-Marc Udriot ;
- pour le district de Lausanne le Syndic d'Epalinges Maurice Mischler ;
- et pour le district de Nyon le Syndic de Perroy François Roch.

Les nouveaux élus succèdent respectivement à Daniel Brélaz, ex-Syndic de Lausanne ; Annie Oguey, ex-Syndique d'Ormont-Dessous ; Edgar Schiesser, ex-Syndic de Romanel-sur-Lausanne et Didier Lohri, Syndic de Bassins. Les sortants ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement et leur travail au sein du comité.

Les autres membres du comité poursuivent leur mission : pour la Broye-Vully la Syndique de Payerne Christelle Luisier ; pour le Gros-de-Vaud le Syndic de St-Barthélémy Dominique Dafflon ; pour le Jura Nord-Vaudois le Syndic de Baulmes Julien Cuérel ; pour Lavaux-Oron le Syndic de Belmont-sur-Lausanne Gustave Muheim ; pour Morges le Syndic du chef-lieu Vincent Jaques ; pour l'Ouest-lausannois la Syndique de Bussigny Claudine Wyssa ; et pour Riviera - Pays d'Enhaut le Syndic de Montreux Laurent Wehrli.

L'UCV maintient ainsi un parfait équilibre en matière de représentativité avec 3 membres du comité issus de villes de plus de 10'000 habitants, 3 membres issus de petites communes (de moins de 1'500 habitants) et 5 membres représentant les autres communes.

Composition des autres instances de l'UCV : [www.ucv.ch/ucv/association/](http://www.ucv.ch/ucv/association/)

### **Groupe de travail et de réflexion**

Parallèlement à la réélection des membres du comité, l'assemblée a validé la proposition du comité de mettre sur pied un groupe de travail chargé de deux missions : le toilettage des statuts de l'Association et la consolidation de son fonctionnement institutionnel. Des propositions concrètes seront élaborées et les membres pourront se prononcer lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire. Un délai maximal à juillet 2017 a été suggéré par un délégué et validé par le comité.



## Adaptation des cotisations

Les membres ont également validé à une très large majorité l'augmentation des cotisations, conformément à la proposition du comité. La hausse totale est de 187'714 francs, pour un total de cotisations de 1'194'608 francs. La variante proposée par le comité a été retenue ; elle permet ainsi de maintenir le budget dans les chiffres noirs et à l'équilibre ; il couvre les charges et octroie aussi une légère marge de manœuvre au comité de quelques dizaines de milliers de francs.

Cette décision est sage et dûment motivée. Cette augmentation est directement proportionnelle aux prestations fournies dans les domaines juridique et financier. En effet, conseils et analyses sont de plus en plus sollicités par les membres. A cela s'ajoute tout le volet formation et information mis à disposition des communes vaudoises par l'UCV. A noter que l'engagement d'un conseiller en finances communales a permis de réduire substantiellement le poste expert dans le domaine concerné.

Le système de calcul des nouvelles cotisations individuelles est basé sur un schéma identique à celui précédemment établi : une base fixe selon la taille et une base dégressive en fonction du nombre d'habitants. Tous les tableaux utiles figurent sur le site UCV [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch) à la rubrique « Accès directs ». Chaque commune y retrouve les calculs selon sa situation propre.

En vous remerciant toutes et tous de votre soutien à notre association faîtière et avec nos meilleurs messages.

Le comité

Pully, le 29 septembre 2016

### Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35  
CP 481 1009 Pully  
T : +41 12 557 81 30  
F : +41 21 557 81 31  
[ucv@ucv.ch](mailto:ucv@ucv.ch)

**Secrétaire générale**  
Brigitte Dind  
+41 21 557 81 32  
[brigitte.dind@ucv.ch](mailto:brigitte.dind@ucv.ch)

**Conseil en stratégie et  
gestion financières  
publiques**  
Gianni Saitta  
+41 21 557 81 37  
[gianni.saitta@ucv.ch](mailto:gianni.saitta@ucv.ch)

**Service juridique**  
Isabelle del Rizzo  
Isabelle Gattlen  
+41 21 557 81 38  
[juristes@ucv.ch](mailto:juristes@ucv.ch)

